

Ecole élémentaire de Mézières en Brenne.

Procès verbal du Conseil d'école du jeudi 5 novembre 2015

Présents : Enseignants : Mr Rocamora, Mme Monjoin, Mme Camus-Toulant, Mme Mineau.

Représentants de parents d'élèves : Mme Viauvy, Mme Bany-Marchand, Mme Rossi, Mme Denis.

Représentant de la Communauté de communes : Mme Aucuy, Mme Schneider, Mr Camus.

Excusés :

1°) Résultats des élections de parents d'élèves. Installation du nouveau conseil.

Installation officielle du conseil d'école.

Rappel de la composition, des attributions et du fonctionnement du conseil d'école (lecture d'un document de synthèse).

Elections élémentaire :

133 inscrits ; 88 votants ; 2 blancs ou nuls ; 66% de taux de participation. Ont été élues :

Mesdames Viauvy, Bany-Marchand, Rossi et Denis.

Une boîte aux lettres est installée à l'école pour faciliter la communication entre les parents d'élèves et les parents élus au Conseil d'école.

2°) Bilan coopérative scolaire.

Cotisation demandée aux familles, 5€ par enfant. La cotisation demandée est dégressive en fonction du nombre d'enfants scolarisés.

Subvention accordée à la coopérative scolaire: 800€ (Crédit Agricole)

Clôture des comptes (participation famille 358€).

Actif au mois de juin dernier à la clôture des comptes: 1177,35€.

Principal revenu de la coopérative scolaire : photos.

Dépenses obligatoires = cotisation OCCE et assurance (23€ + 126€).

Rappel de l'importance de la cotisation des parents en début d'année pour financer l'achat de petits matériels ou pour compléter des dépenses lors de sorties.

3°) Exercices sécurité à l'école élémentaire.

- Exercice incendie 2 fois/an.
- Exercice PPMS 1 fois/an.
- Exercice ADATEEP = exercices dans les transports, le 13 novembre 2015 le matin.

4°) Jumelage scolaire avec l'Italie.

Les enfants français iront en Italie cette année.

Pour emmener les CM1, le voyage se ferait sur le temps des vacances scolaires du dimanche 10 au samedi 16 avril 2016.

Une réunion d'information aura lieu le 20 novembre à 19h à l'école.

Un nouveau centre d'hébergement accueillera les élèves.

L'encadrement sera assuré par des membres du comité de jumelage. Pour le financement, deux animations seront proposées: tombola et soirée carnaval.

L'effectif possible pour ce voyage est fixé à 19 CM2 et 13 CM1.

5°) Effectifs :

- de cette année : 15 CP / 17 CE1 / 17 CE2 / 13 CM1 / 19 CM2 = 81 élèves. 20,25 enfants/classe.

- pour la rentrée prochaine : 16 CP / 15 CE1 / 17 CE2 / 17 CM1 / 13 CM2 = 78 élèves. 19,5 enfants/classe.

Même tendance sur les écoles de la Communauté de Commune.

Sur la CdC, effectifs en baisse - 2014 : 306

- 2015 : 282

5°) Nomination d'une nouvelle EVS sur le RPI :

A compter du 16 novembre 2015, Céline LALEU la nouvelle EVS (emploi vie scolaire / aide à la direction) rejoindra l'école: 20 h sur le RPI = 10h en école élémentaire et 10h en école maternelle.

6°) Information : le harcèlement à l'école :

Jeudi 5 novembre 2015: journée contre le harcèlement. Une information est donnée aux parents et des débats sont organisés dans les classes.

Des documents d'information en provenance du ministère sont proposés aux parents élus.

7°) Spectacles, activités, sorties scolaires :

- Pas d'intervention musicale cette année.
- CP/CE1, CE1/CE2 Ecomusée "A la recherche des poteries disparues", le 23 novembre 2015.
- Spectacle Communauté de Communes.
- Piscine début décembre jusqu'à mars 2016. Groupe CE1.
- Endurance.
- Foulées du parc.
- Vélo voie verte.
- Projet d'école prolongé → citoyenneté
→ arts plastiques
- Noël blanc (collecte polystyrène + concours affiche)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance :

Mme Céline Monjoin

Le directeur de l'école élémentaire :

M. Rocamora